

P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1ER MARS 2012

Ouverture de la séance à 18h50

1. APPEL

26 présents, 23 excusés

2. LECTURE ET APPROBATION DU PV. DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2011

Le PV est approuvé à l'unanimité

3. RAPPORT DU PRESIDENT CENTRAL : ROBIN ROUGE

SUJETS ABORDES DURANT L'ANNEE :

Cette année, c'est à la section de musculation que le comité a consacré le plus de temps et d'énergie. En effet, suite à l'interpellation d'un membre durant l'assemblée générale 2011, en vue de répondre aux demandes formulées, un gros travail a été fourni par le comité en collaboration avec les responsables de la salle et certains membres. Ce travail a abouti à la rédaction d'un document qui a été envoyé à chaque membre de la section, accompagné des statuts du club – qui sont remis à chaque nouveau membre dorénavant – et qui vient de paraître dans son intégralité dans le bulletin. Le problème de l'entretien a été résolu par l'engagement d'une employée de l'aide ouvrière. Finalement, le matériel défectueux a été remplacé.

Le président en profite pour rappeler que le club est une démocratie et que le comité, qui dépend des instances de la ville, est l'organe décisionnaire du club et qu'il ne peut pas satisfaire chaque individualité.

Autre gros sujet de l'année, l'organisation des courses. Sur ce front-là, tout va bien. Malgré les traditionnelles difficultés de parcours liées au TCOB, notre savoir-faire continue de faire son œuvre et le comité offre d'ailleurs à l'issue de l'assemblée une raclette à tous les commissaires, sans que tout cela ne serait pas possible.

Le point le plus difficile concerne la section athlétisme. En septembre 2010, la section est en train de disparaître car nous n'avons plus d'entraîneur au club. Des jeunes sont toujours inscrits, mais l'entraînement est délégué à d'autres clubs (Satus et CHC). C'est Gabriel Vida qui s'occupe des plus grands et Willy Hofer qui s'occupe des plus jeunes. Une lueur d'espoir apparaît avec le projet de Bernard Pernier. L'objectif du comité en 2012 sera donc de relancer ou d'enterrer définitivement cette section. Les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le président termine son rapport en rappelant que le bulletin existe grâce aux articles que chacun peuvent rédiger dans le cadre des sorties du club ou de leur activités régulières. Il remercie Bernard Pernier, rédacteur en chef et Jean-Claude Blanc éditeur du bulletin pour leur travail. Il annonce également que deux membres ont rejoint le comité durant l'année 2011, Odile Cuenat et Armand Blondin. Il leur souhaite officiellement la bienvenue et les remercie de leur engagement. Il conclut en remerciant tous les membres du comité pour leur investissement.

3 BIS. RAPPORT DES PRESIDENTS DE SECTIONS

RAPPORT DE LA SECTION MUSCULATION/HALTEROPHILIE : PHILIPPE HUSSY

Monsieur Hussy annonce que la section compte 95 membres dont 44 représentants du corps de police, ce qui lui semble suffisant et permet de trier sur le volet les nouveaux membres potentiels. Il signale que parmi les nouveaux membres, un certain nombre de jeunes ont fait leur apparition, suivant leurs parents et assurant la relève.

Il indique qu'un nouvel horaire, élargissant les plages d'entraînement et réunissant les pratiquant de la police et les membres de la section a été mis en place.

Selon les demandes faites, une boule a été installé du coté extérieur du portail en haut des escaliers. De cette manière le dernier qui quitte la salle, s'il ne possède pas de clé peut quand même fermer les locaux de manière sécurisée.

Un appareil concernant les dorsaux, Low-row poulie, a été installé et donne entière satisfaction. Un nouveau râtelier va être installé pour ranger le nombre croissant d'haltère.

Pour conclure, M. Hussy salue le travail efficace et apprécié de la nouvelle équipe de nettoyage de la salle.

RAPPORT DE LA SECTION ENDURANCE-LOISIR : ODILE CUENAT POUR JEAN PERONE

Comme à l'accoutumée, la section a été très active et a proposé un nombre important et varié de sorties durant l'année 2011. Mme Cuénat en profite pour remercier les organisateurs, toujours très efficaces, de ces sorties et indique que le calendrier 2012 est disponible sur le site Internet.

La section accueille 2 nouveaux membres, Isabelle Grandrieux et Stéphane Savary. Mme Cuénat leur souhaite la bienvenue au CHP. Elle rappelle également les horaires d'entraînement le mercredi à Satigny.

Mme Cuénat conclut son rapport en remerciant les participants des sorties Endurance Loisir et bien évidemment les organisateurs, sans que rien ne serait possible.

RAPPORT DE LA SECTION CULTURE PHYSIQUE / GYM DAME : SANDRINE PERNIER POUR DANIELLE PERNIER

Dans le cadre d'un grand ménage dans les locaux du club, l'idée de relancer la section gym dame à fait surface. Le 9 janvier, c'était chose faite. Danielle Pernier en prenait la tête et recevait 3 membres du club pour sa première leçon. Deux mois plus tard, le nombre de membre a doublé et ce sont des recrues extérieures qui sont venu remplir les rangs.

Les leçons ont lieu durant l'heure qui précède la leçon de gym homme. Il s'agit de gym douce avec renforcement musculaire et travail du dos.

RAPPORT DE LA SECTION CULTURE PHYSIQUE / GYM HOMME : SANDRINE PERNIER POUR DANIELLE PERNIER

Sur son ton naturellement humoristique, le moniteur de la section depuis 1962, fait un bilan positif de la section. Pas de nouveaux arrivants, mais une fréquentation régulière. Il salue avec finesse plusieurs de ses membres, fidèles participants depuis plusieurs années et son remplaçant, Eric Stockly.

RAPPORT LA SECTION ATHLETISME : BERNARD PERNIER

La section n'existant plus réellement, c'est Bernard Pernier qui profite de l'opportunité de présenter le projet que le comité développe autour de cette section en transition. L'objectif est de demander à un professionnel de s'occuper d'établir un bilan de compétences de nos athlètes et de leur proposer un programme d'entraînement adapté à leurs objectifs et leurs possibilités. La partie pratique sera supervisée sur le terrain par un athlète confirmé, un volontaire compétent. Cette personne sera ainsi déchargée de la responsabilité de la préparation des entraînements et n'aura qu'un rôle d'encadrement et de conseil technique. La personne pressentie pour la partie évaluation et planification des entraînements est Amar Arhab, étudiant en Master Sport à l'Université de Genève.

4. RAPPORT DU TRESORIER : ERIC STOCKLY

En préambule à son rapport, le trésorier précise qu'en date du 21 mars 2011, soit 3 jours après l'AG, le chiffre énoncé pour les frais d'électricité de la salle de musculation étaient erronés. Il s'agissait d'un montant de 5'283.40 CHF payés aux SIG et non 10'093.60. Cette erreur n'a pas eu d'impact sur les comptes 2010 du CHP, elle était due à une mauvaise manipulation des formules dans le fichier Excel. L'information en a été faite à la Ville de Genève et son service des Sports, lors de la remise des comptes.

Eric Stockly présente les comptes de l'année. L'exercice 2011 se solde avec un petit bénéfice de 4'030 CHF, résultat de la différence entre les 61'364.55 CHF de dépenses et les 65'394.55 de recettes. Ce qui représente une baisse globale des dépenses, par rapport à 2010 de 5'204.35 CHF.

Le montant total des cotisations s'élève à 28'174 CHF pour 154 cotisants, soit 13 cotisant de plus qu'en 2010 et donc 1'173 CHF de mieux dans les comptes.

Le trésorier constate que depuis 3 ans, les nouvelles arrivées de membres compensent juste les départs, mais rien de plus.

DETAIL DES COTISATIONS PAR SECTIONS :

Section Athlétisme-Jeunes :	510	CHF
Section Athlétisme-Anciens :	550	CHF
Section Endurance loisir :	2'200	CHF
Section Musculation :	24'034	CHF
Section Gym :	880	CHF

COMPTE DES SECTIONS :

Section Athlétisme-Jeunes :	30.60	CHF
Section Athlétisme-Anciens :	550	CHF
Section Endurance loisir :	2'160	CHF
Section Musculation :	12'165.90	CHF
Section Gym :	281.20	CHF

SUBVENTIONS « OFFICIELLES » :

Deux subventions nous ont été octroyées par la Ville de Genève, l'une appelée « subvention ordinaire » d'un montant de 1'400 CHF et une autre spécifiquement dédiée pour la Course des Ponts de 6'000 CHF, à noter que c'est 200 CHF de moins pour cette course par rapport à 2010 et 1'000 de moins sur 2 ans.

Nous avons également touché 1'995 CHF de l'organisme « Aide aux Sports ».

SPONSORING :

Cressy Santé : 1'500 CHF dont une moitié a été attribuée à la Course des Ponts et l'autre au Cross InterEntreprise.

Les annonces parues dans le programme du cross Interentreprises, nous ont rapportées 1'280 CHF. Merci à Jean-Claude Blanc qui s'occupe de ces contacts avec les annonceurs. Tous les annonceurs ont payés.

Remerciements à Hermann Spengler pour son don de 300 CHF au club.

CROSS INTER-ENTREPRISE : perte de 364.55 CHF, résultat quelque peu mitigé qui tient compte principalement du fait que nous avons perdu une bonne dizaine d'équipes. Le caractère tout a fait particulier de cette course et la satisfaction des entreprises de participer à celle-ci nous engage à continuer son organisation. Suite à une demande de l'assemblée, le comité précise qu'il entreprend des démarches pour élargir le public de la course et l'ouvrir à tous le bassin franco-valdo-genevois.

COURSE DES PONTS : bénéfice de 2'144.05 CHF et ce malgré une légère baisse de fréquentation de cette quatrième édition.

MEETING MILLE GRUYERE : Cette course sur une journée dédiée aux jeunes a permis un gain de 418 CHF pour le club et c'est tant mieux eu égard aux nombreux problèmes que le comité a rencontré avec la fédération suisse d'athlétisme qui n'a pas du tout été à la hauteur.

TRAIL DU MANDEMANT : Pour la première fois, l'engagement du CHP aux côtés des organisateurs de la Course du Mandement a été facturé selon entente forfaitaire, ce qui nous a rapporté un gain de 1'071.50 CHF

FRAIS GENERAUX : 7'728.60 CHF dont 2'035.75 CHF pour l'édition et l'envoi du bulletin.

EQUIPEMENT DES COMMISSAIRES OU HABITS DE SPORT : il n'y a pas eu d'achat cette année

ENGIN POUR LA SALLE DE MUSCULATION : un montant de 4'793.40 CHF a été consacré à l'achat d'engin et de différents accessoires. Les frais de nettoyage de la salle s'élèvent à 5'235.20 CHF, une hausse de poste qui s'explique par la sous-traitance de cette activité à une entreprise de nettoyage. Les frais d'électricité représentent la somme de 6'062.35 CHF

La fortune du club s'élève au 31 décembre 2011 à 77'192.60 CHF soit 2'502.75 CHF soit 837.85 de moins par rapport à l'exercice 2010. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter dans la mesure où ce résultat tient compte du paiement des prix souvenirs de la Course des Ponts pour 2 ans.

Le trésorier estime que l'exercice a été bon et maîtrisé. La perspective du partenariat avec l'UBS pour l'année 2012 pour nos deux courses principales et la poursuite de l'engagement de la Ville de Genève à nos côtés laissent entrevoir un avenir plutôt positif. Le trésorier espère que cette année 2012 sera marquée par le relance de la section athlétisme.

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DOMINIQUE ZEHFUS ET PATRICIA LAURENCET:

Les comptes ont été vérifiés dans les règles de l'art, les vérificateurs n'ont relevé aucune anomalie et considèrent les comptes présentés comme parfaitement corrects.

6. DISCUSSION ET APPROBATION DES RAPPORTS

Ces derniers sont approuvés sans discussion par l'assemblée.

7. RECOMPENSES POUR L'ANNEE ECOULEE

Louis Antognazza est récompensé et remercié pour son engagement au sein de la section musculation entre 2008 et 2012 en tant que co-responsable de la salle.

Sébastien Saugy est récompensé pour ses résultats durant l'année 2012 et plus particulièrement pour sa dévotion à porter en tête de course les couleurs du CHP

8. ELECTION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU COMITE

Le Comité Central en place se représente pour un nouveau mandat. L'assemblée approuve par ses applaudissements.

COMITE CENTRAL :

Président :	Robin Rouge
Vice-président :	Bernard Pernier
Trésorier :	Eric Stockly
Secrétariat :	Sandrine et Danielle Pernier
Membres :	François Kremmer, Jean Perone, Claude Meylan, Vincent Cruz, Jean-Claude Dubulluit, Odile Cuénat et Armand Blondin

RESPONSABLES DE SECTION ET AUTRES FONCTIONS :

Athlétisme Piste :	poste vacant
Endurance Loisir :	Jean Perone, Odile Cuénat
Musculation :	Philippe Hussy
Comité des cross :	Claude Meylan, Jean Perone, Jean-Claude Dubulluit
Informatique :	François Kremmer
Chronométrage :	Bernard Pernier, François Kremmer
Bulletin :	Jean-Claude Blanc, Bernard Pernier
Intendance :	Jacky Valette, Jean-Pierre Simonnin
Représentant des anciens :	Pierre Roncati

9. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Dominique Zehfus et Patricia poursuivent leur mandat de vérificateurs des comptes avec en suppléance Jimmy Droz.

10. COTISATIONS

Aucune modification (soit 90 CHF, 110 CHF et 260 CHF)

11. ORGANISATION DES COURSES :

Le président annonce le changement de site qui met maintenant plus en avant nos courses.

COURSE DES PONTS : la 5^e édition aura lieu le 1^{er} avril 2012

MANDEMENT : le Raid nature est reconduit, il aura lieu le 1^{er} septembre 2012 durant la Course du Mandement

INTER-ENTREPRISE : la 32^e édition aura lieu le 13 octobre 2012

12. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES :

Le président procède à la lecture de la proposition individuelle (annexe 1) faite par Nicolas Auciello, membre de la section musculation. Il poursuit immédiatement avec la lecture de la réponse (annexe 2) que le comité a décidé de lui faire et qu'il lui a fait parvenir avant l'assemblée générale. Malgré les réponses une nouvelle fois apportées à l'ensemble de ses questions, M. Auciello insiste et demande des précisions quant à la représentation de la section musculation auprès du comité, quant au montant réel payé par le Rink-Hockey et sur le fait qu'il n'est toujours pas en possession des statuts du club. Par les voix de Robin Rouge, Bernard Pernier, Sandrine Pernier et François Kremmer, le comité maintient ses positions : la musculation a autant voix au chapitre durant les comités que les autres sections ; le comité est ouvert à tout nouveau membre souhaitant représenter la section durant nos séances mensuelles ; les comptes de la sections sont très clairs, chacun paie sa part, personne n'est lésé ; les horaires de la salle ne sont pas négociables et visiblement remportent l'unanimité du reste de la section ; le CHP est un club et non un fitness, il n'y a pas de client et il n'est donc pas roi, si la manière de procéder indispose M. Auciello, le comité l'invite à réfléchir sur la pertinence de son appartenance au club. Divers membres de l'assemblée, toutes sections confondues, prennent la parole et soutiennent le comité dans sa démarche. M. Puntel, représentant de la police confirme que pour sa part et celle de ses collègues, l'entente au sein du CHP est très bonne et qu'ils sont pleinement satisfaits des prestations du club. Le président a précisé à M. Auciello que les statuts lui ont été envoyés par la poste comme à l'ensemble des membres de sa section et lui a demandé si nos réponses le satisfaisaient. M. Auciello a opiné de la tête. Robin Rouge l'a donc informé que le comité n'entrerait plus en matière sur les points discutés dans sa lettre de réclamation et en Assemblée Générale.

Le président poursuit par la lecture de la proposition individuelle de M. Dominique Zehfus, membre de la section musculation (annexe 3). Le document annonçait une série de questions que M. Zehfus nous soumet le soir même de l'assemblée de manière à ce que le comité n'ait pu préparer ses réponses.

QUESTION DE M. ZEHFUS : Quid du CPG dans les plages horaires réservées au club ? Est-ce une OPA Pernier ?

REPONSE DU COMITE PAR LA VOIX DE SANDRINE PERNIER ET BERNARD PERNIER : Dans le cadre de l'entente attendue de la Ville par le CHP avec les autres clubs pouvant avoir besoin d'un espace d'entraînement tel que celui dont le CHP dispose, le Club des Patineurs de Genève – au sein duquel Sandrine Pernier exerce diverses activités de soutien sporadiquement – utilise le jeudi de 17h à 21h la salle de musculation sous l'égide de Amar Arhab. Cette entente avec l'athlétisme genevois, le Bernex Basket, le Rink-hockey et le patinage est entre autre ce qui nous permet de jouir gratuitement de la salle de musculation. Cette pratique ne sera pas remise en question.

QUESTION DE M. ZEHFUS : Comment se fait-il que M. Amar Arhab puisse venir s'entraîner à titre personnel le samedi ?

REPONSE DU COMITE PAR LA VOIX DE BERNARD PERNIER : Amar, de par son investissement pour la section athlétisme jouit d'un statut d'entraîneur au sein du CHP et est directement subordonné au comité. Il bénéficie par conséquent des mêmes droits que les autres membres d'utiliser la salle de musculation après accord du comité.

QUESTION DE M. ZEHFUS : Que payent le CPG et le Rink-Hockey ?

REPONSE DU COMITE PAR LA VOIX DU PRESIDENT : le même tarif que les autres, 260 CHF. Gilles Riotton, représentant du Rink-Hockey précise qu'il a demandé à payer une cotisation supplémentaire pour être juste par rapport au nombre de ses athlètes qui viennent s'entraîner.

QUESTION DE M. ZEHFUS : Y a-t-il un responsable les mardis et jeudis soir.

REPONSE DU COMITE PAR LA VOIX DU PRESIDENT : Les entraîneurs sont responsables des athlètes présents. Robin se chargera de prendre contact avec eux et de rappeler les règles de bases de l'hygiène et de fermeture de la salle et demande à Philippe Hussy d'en faire autant avec les membres de la section.

M. Zehfus se dit satisfait des réponses qui lui ont été fournies et remercie le comité.

Le président fait lecture d'une décision que le comité a prise face aux débordements de certains membres (annexe 4).

M. Spengler rappelle que le comité ne peut exclure quelqu'un de la sorte. La décision de comité sera amendée de la manière suivante : *Le membre sera suspendu et ne pourra plus accéder aux prestations du club, sa radiation sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.*

13. DIVERS :

Gilles Riotton qui occupe la salle de musculation les mardis et jeudis donne le palmarès de ses sportifs (résultats historiques en 2011 pour le club du Genève rink-hockey = 5 titres de champion Suisse en LNA, LNC (réserve du club), juniors A, juniors B et les vétérans.) et remercie vivement le CHP pour sa collaboration. Il précise que les mardis et jeudis il y a environ 25 jeunes de 16 à 30 ans encadrés par 4 entraîneurs dans 4 disciplines différentes. Il salue Amar et lui souhaite la bienvenue.

L'assemblée se termine à 20h20

Pour le CHP
Sandrine Pernier

Mars 2012